



Suite à la sécheresse persistante au niveau nationale et aux très fortes chaleurs, et sur l'inquiétude que vous pourriez avoir sur l'alimentation en eau potable pour nos deux communes Brinon sur Sauldre et Clémont, le Président et les membres du Syndicat Intercommunal d'Adduction en Eau Potable, vous informent que pour le moment le niveau d'eau au sein du forage de Brinon, reste stable. A l'état actuel, il ne faut pas être alarmiste, **mais il faut être vigilant et surveiller.**

Néanmoins, il convient de respecter scrupuleusement l'arrêté préfectoral du 3 Août concernant les restrictions d'eau et penser à **réduire au maximum votre consommation d'eau au robinet, mais aussi l'eau de votre puits, car tous les prélèvements d'eaux sont concernés.**



RESTRICTION
D'EAU
PAR ARRÊTÉ PRÉFECTORAL



N'oubliez pas :

- 1- Le lavage des véhicules est interdit hors stations professionnelles.
- 2- L'arrosage des pelouses, massifs fleuris, arbres et arbustes est interdit
- 3- L'arrosage des jardinières et des suspensions est interdit.
- 4- L'arrosage des jardins potagers est interdit de 8h à 20h.
- 5- L'arrosage des espaces arborés (hors arboriculture) est interdit.
- 6- Il est interdit de remplir les piscines privées, les bassins d'agrément, plans d'eau et étangs.

La Préfecture nous informe régulièrement sur la situation, compte tenu de la création d'une Cellule Interministérielle de Crise.

Le Cher n'est pas épargné par ces phénomènes. L'alimentation en eau potable rencontre à ce titre une **situation de tension sans précédent sur la totalité du bassin Loire-Bretagne**. Pour faire face à la crise, il est aujourd'hui nécessaire de renforcer la mobilisation de toutes les parties prenantes.

De nombreux contrôles sur le terrain par l'Office français de la biodiversité sont réalisés et verbalisés (**1 500 € l'amende pour non-respect des arrêtés préfectoraux, voire 3 000 € pour récidive**- article R 216-9 du code de l'environnement).



Vous trouverez dans le lien ci-dessous toutes les informations de la Préfecture du Cher mises à jour à chaque publication d'un nouvel arrêté, mais aussi sur la page Facebook « Préfet du Cher » ou la presse quotidienne.

Merci de votre compréhension, et n'oubliez pas **« L'eau est une affaire de tous ».**

<https://www.cher.gouv.fr/Actualites/Situation-des-ressources-en-eau-09-08-2022>

